

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION – ÉDUCATION NATIONALE

Académie de Strasbourg

Déclaration liminaire du SNALC du 12 octobre 2026

Monsieur Le Recteur,

Monsieur le Secrétaire Général,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA Académique,

L'éclatement de la colère lycéenne est le fruit d'un long processus que le **SNALC** dénonce avec force depuis de nombreuses années. De réformes sanctuarisés, incontestables, que les personnels et élèves doivent subir, sans tenir compte des remontées du terrain, aux effets de communications sans moyens mis derrière, plus rien ne va.

Dernière réponse en date, les « 3000 » remplaçants... découvert par hasard suite au déploiement d'un nouveau logiciel ? On a connu les communicants plus inspirés, et c'est l'Education Nationale qui est ridiculisé. Sur ce chiffre combien de remplaçants sont concernés dans notre académie ? Seront-ils au moins affecter selon leurs disciplines d'origine ou serviront-ils à alimenter la statistique ?

Depuis 2017 à 2024, c'est plus de 300 articles qui ont été modifiés dans le code de l'Education, soit près de 80% de son contenu. Cette inflation normative s'est accompagnée de tant d'injonctions paradoxales, de grande campagne de communication, de « **mère de toute les batailles** ».... Le **SNALC** retient surtout la dégradation continue des conditions d'exercices de l'ensemble des personnels.

On rit jaune du « gel du point d'indice », dernier boutade de communicant, alors qu'il s'agit d'une surgélation en bonne et due forme. Ils ont de l'humour au cabinet lorsqu'il propose de rajouter des frais de scolarité aux BTS et aux CPGE, alors que des personnels essayent tant bien que mal de protéger notre bien public, nos établissements, nos élèves. L'odeur du terrain ne remonte pas dans certains salons.

Le **SNALC** réclame la revalorisation de la rémunération des personnels. Coup de rabots après coups de rabots, seules les promotions permettent une progression de la rémunération. Ces dernières sont opaques et inéquitables. Le **SNALC** réclame la publication du barème du dernier promu ainsi que le nombre de promotions par disciplines. Le refus systématique de l'administration de présenter ces données nous questionne sur la volonté de soutenir les personnels. Ou alors, on attend un nouveau logiciel « miracle » ? Parce qu'aujourd'hui, on peut revenir d'un détachement dans une autre administration, et se voir délivrer un nouveau NUMEN et commencer à l'échelon 1. La gestion des carrières est défailante.

Revenons à la gestion de crise. On demande désormais à ces mêmes personnels en première ligne, malmenés, d'accueillir les élèves le plus rapidement possibles. On monte en urgence des « plateformes » pour recueillir les retours de la communauté éducative, des organisations syndicales, des familles, des élèves et étudiants. Encore une somme d'écrits qui finiront directement aux Archives Nationales.

L'organisation du ministre est contredite par le Premier Ministre devant l'Assemblée Nationale. Il n'est plus possible de glisser les problèmes sous le tapis. La verticalité de la décision n'est plus acceptable aujourd'hui. La communication n'est plus audible. Le **SNALC** réclame des actes, car nos armoires sont pleines d'engagements non tenus.

Les collectivités locales, et plus précisément la Région Grand Est dont la « qualité des échanges » est vantée à chacune de nos instances portent une lourde responsabilité dans les événements.

Le **SNALC** rappelle la situation d'un établissement en particulier : le lycée Couffignal, martyr de la journée du 1 octobre, où des tirs de mortiers ont visés des élèves encore le 7 octobre dernier. Les personnels sont traumatisés par la violence aveugle dont l'établissement a été la cible. Ceux sont des années de signalements de la direction, de la FS Académique sur le bâti de cet établissement au service de la Région. Au CDEN de juin 2026, la Région annonce fièrement la rénovation de toilettes extérieures... alors que l'internat est quasiment insalubre, les systèmes d'alarmes incendie défectueux. La Région « découvre » cette situation au CDEN suite à l'intervention du **SNALC**. Où en sont « les échanges de qualité » ? Les représentants de la FS-Académique sont-ils les Don Quichotte de l'Académie ? Les personnels et les élèves du lycée Couffignal doivent-ils se tourner vers le tribunal administratif pour que cela bouge ? Et que dire du silence gênant sur les 7 millions d'euros de travaux programmés pour l'école Européenne dans ce contexte.

Tout au long de cet épisode, la première ligne, les agents de la Région, les AED, en nombre insuffisant, les AESH, en nombre insuffisant, les enseignants, les CPE, les personnels de direction ont tenu bon face à la tempête. La première ligne doit subir les menaces protéiformes, l'absence de consignes claires, un passage en mode « dégradé » par un distanciel dont on connaît les impacts néfastes sur les apprentissages. De leur côté, les chefs d'établissements reçoivent des consignes infantilisantes. Les enseignants doivent répondre aux parents inquiets, se rendre sur leurs établissements alors que l'on menace sur les réseaux de « foutre le feu au lycée », « de faire comme au bataclan » ou « de sacrifier le proviseur ». Ce n'est pas un PPMS qui est en mesure de rassurer nos collègues. On est plus prompt à sortir les parapluies...

Cependant, nous sommes des adultes et des professionnels, n'en déplaisent aux conseillers des hautes sphères, nous devons faire des choix tactiques sur le terrain. La chaîne hiérarchique déraile et ne fait pas confiance à la première ligne. Pourtant, c'est elle qui aujourd'hui évite l'effondrement de notre institution. On l'envoie au dialogue sans moyens, sans réponse.

Est-ce à ces personnels qui tiennent à bout de bras et à bout de force l'école de la République d'assumer les responsabilités de ceux qui la coulent ?

Le **SNALC** demande des moyens pour sortir de la crise, une implication réelle de la Région dans le bâti. Faudra-t-il un drame pour que la Région sorte de sa torpeur ?

M. le Recteur, le **SNALC** souhaiterait savoir combien de TZR seront déployés dans l'académie de Strasbourg ? Dans quelles disciplines et dans quels secteurs prioritairement ? Cette mesure sera-t-elle complétée par de nouvelles embauches de contractuels.